

Mon métier :
"J'ai obtenu mon
CAP COIFFURE
en 2003"

Après avoir obtenu mon diplôme, mon employeur m'a proposé un contrat à durée indéterminée. Je suis restée 3 ans et j'ai eu envie de bouger. J'ai alors exercé dans une grande chaîne, les méthodes de travail et l'organisation sont différentes et j'ai acquis une expérience professionnelle très intéressante. J'aime parler avec mes clients, les écouter, les conseiller sur tel ou tel produit...

Pauline, apprentie à l'IFPM de 2001 à 2003



Poursuite d'étude

- BP Coiffure option Styliste Visagiste
- BP Coiffure option Coloriste Permanentiste
- CAP Esthétique en 1 an (double compétence)

Règlement d'examen

EPREUVES	Coef	Durée	Nature
Domaine professionnel :			
EP1. Coupe homme	3	1 h	Pratique
Vie sociale et professionnelle	1	1 h	Ecrite
EP2. Coupe, forme, couleur femme	6	2 h 30	Pratique
Biologie, technologie professionnelle, arts, connaissance des milieux du travail	4	2 h 30	Ecrite
EP3. Communication	2	15 min	Orale
Domaine généraux :			
EG1. Histoire géographie	1,5	15 min	Orale
Français	1,5	2 h	Ecrite
EG2. Mathématiques, sciences	2	2 h	Ecrite
EG3. Education physique et sportive	1		Pratique
Epreuve facultative :			
Langue vivante étrangère		20 min	Orale



Institut de
Formation et de
Perfectionnement aux
Métiers

Vous souhaitez obtenir plus d'informations :

- consultez notre site internet : www.ifpm.com
- contactez-nous au : **01 41 20 90 00**

